

CLASSEMENT D'USAGE

des parquets et planchers en bois après ponçage et avant finition
conforme à la norme française XPB 53.669 (Janvier 2003)

Ce classement prend en compte l'épaisseur de la couche d'usure du parquet, ce qui permet d'établir le degré de la dureté de l'essence de bois dont dépend la résistance à l'usure.

- 21 Usage domestique modéré. Zones de passage faible ou intermittent.**
Chambres et couloirs d'habitation sans accès sur l'extérieur.
- 22 Usage domestique général. Zones de passage moyen.**
Séjours & halls d'entrées d'appartement sans accès sur l'extérieur.
- 23 Usage domestique élevé. Zone de passage intense.**
Pièces avec accès sur l'extérieur ou avec usage professionnel.
- 31 Modéré en lieu public, administratif ou commercial avec zone de passage faible ou intermittent.**
Bureaux individuels, chambres d'hôtel.
- 32 Usage élevé en lieu public, administratif ou commercial avec zones de passage moyen.**
Bibliothèques, églises et autres lieu de culte, boutiques à l'étage ou sans accès direct sur l'extérieur, salles de conférence.
- 33 Usage élevé en lieu public, administratif ou commercial avec zones de passage élevé.**
Salles d'attente d'aéroport, boutiques avec accès direct sur l'extérieur, discothèques hors de la piste de danse, amphithéâtres halls de réception à l'étage, bureaux collectifs, escaliers, locaux informatiques, archives, magasins à rayons multiples à l'étage, salles de classe sans accès direct sur l'extérieur.
- 34 Usage très élevé en lieu public administratif ou commercial avec zones de passage très intense.**
Salles polyvalentes, restaurants d'entreprises, musées, salles de réunion publiques, pharmacies, journaux, tabacs, circulation entre locaux techniques, halls de réception au rez-de-chaussée, grands magasins à rayons multiples en rez-de-chaussée, cafétérias de grandes surfaces, aéroports, salles de classes avec accès direct sur l'extérieur.
- 41 Usage modéré en milieu industriel léger. Zones où le travail est sédentaire avec utilisation occasionnelle de véhicules légers.**
Ateliers d'usine.